

EPRD—ERRD—PPI



03 et 04 novembre
2027



URIOPSS IDF



2 jours (14 heures)



Adhérents : 620 euros

S'inscrire



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la méthodologie, les étapes de préparation de la contractualisation et les outils à exploiter à chaque étape
- Mettre en œuvre l'EPRD et l'ERRD et en exploiter les composantes
- Gérer et piloter au quotidien en environnement

Programme

1. Le cadre législatif et réglementaire : en environnement CPOM-EPRD
2. Les ressources : Reversement de la logique budgétaire
3. Notion introductive pour l'élaboration de l'EPRD
4. contenu du cadre normalisé de l'EPRD
5. Etapes de construction budgétaire
6. Procédure d'approbation de l'EPRD
7. La clôture de l'exercice et l'ERRD
8. PPI: Enjeux, cadre juridique et réglementaire du PPI
9. Les textes législatifs et réglementaires du PPI
10. Le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement

Public

Directeur général et directeurs du siège, directeurs des établissements et services, responsables comptabilité et paye, comptables et techniciens paye

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation, deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Se munir d'une calculatrice de poche

Intervenant

Jean-Louis LODOISK Formateur en comptabilité et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025